

12. Approval according to Part 15 of the FCC rules

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio / TV technician for help.

NOTICE

This device complies with Part 15 of the FCC Rules [and with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s)].

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) this device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE

Changes or modifications made to this equipment not expressly approved by Häfele may void the FCC authorization to operate this equipment.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
- (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Sommaire

- 1. Remarques sur les présentes instructions de montage et de maintenance 47
 - 1.1 Contenu et groupe cible des instructions de montage et de maintenance 47
 - 1.2 Obligations de l'installateur 47
 - 1.3 Obligations de l'exploitant 47
 - 1.4 Clause de non-responsabilité 47
- 2. Sécurité 48
 - 2.1 Consignes de sécurité et symboles utilisés dans les présentes instructions 48
 - 2.2 Utilisation conforme à l'emploi 49
 - 2.3 Utilisation non conforme à l'emploi 49
 - 2.4 Symboles de sécurité..... 50
 - 2.5 Risques résiduels..... 50
 - 2.6 Responsabilité de l'exploitant 51
 - 2.7 Exigences en termes de personnel..... 51
 - 2.8 Protection de l'environnement 52
 - 2.9 Consignes de sécurité et dangers 53
- 3. Fourniture..... 54
- 4. Aperçu du système de contrôle des accès 54
- 5. Description des fonctions..... 55
 - 5.1 Fonction du système de contrôle des accès..... 55
 - 5.2 Raccordement du WT 210 56
 - 5.3 Bloc d'alimentation recommandé..... 57
 - 5.4 Variantes d'installation 57
- 6. Montage et installation 60
 - 6.1 Exigences pour le site de montage..... 60
 - 6.2 Montage et installation du WT 210 60
 - 6.3 Après le montage..... 62
 - 6.4 Affichages sur le WT 210..... 63
- 7. Démontage 63
 - 7.1 Consignes de sécurité pour le démontage 63
 - 7.2 Démontage 63
- 8. Élimination 63
- 9. Stockage 64
 - 9.1 Stockage des colis 64
- 10. Caractéristiques techniques..... 64
 - 10.1 Valeurs de connexion et de puissance..... 64
 - 10.2 Conditions ambiantes en fonctionnement..... 64
 - 10.3 Dimensions et poids..... 65
- 11. Déclaration de conformité UE 66
- 12. Conformité selon Section 15 de la réglementation de la FCC 67

1. Remarques sur les présentes instructions de montage et de maintenance

Les présentes instructions de montage et de maintenance permettent un montage et une installation en toute sécurité du terminal mural WT 210 en qualité de composant d'un système de contrôle des accès. Celles-ci font partie intégrante du système et doivent être accessibles à tout instant pour le personnel et conservées à proximité immédiate.

Le personnel doit lire attentivement et comprendre les instructions avant de commencer toute opération. La condition préalable à un travail en toute sécurité est le respect de toutes les consignes de sécurité et d'utilisation indiquées dans cette notice.

Par ailleurs, les directives de protection du travail localement en vigueur s'appliquent, de même que les consignes de sécurité relatives au domaine d'utilisation du système.

Documents également applicables

Outre les présentes instructions de montage et de maintenance, les documents suivants relatifs au système de contrôle des accès s'appliquent également :

- Documentation du fournisseur du bloc d'alimentation
- Manuel utilisateur Dialock 2.0 ou version actualisée

1.1 Contenu et groupe cible des instructions de montage et de maintenance

Le respect des présentes instructions de montage et de maintenance est indispensable pour la réussite, sans aucun risque, du montage du produit. Respecter les différentes étapes de montage ainsi que les indications et les notes !

Les présentes **instructions de montage et de maintenance** s'adressent :

- à l'**exploitant** du produit
- à l'**installateur** du produit

En complément de ces instructions de montage et de maintenance, ces deux groupes de personnes doivent également avoir entièrement lu le **mode d'emploi séparé** et le manuel logiciel DIALOCK avant d'utiliser le produit.

Les notices séparées des composants systèmes correspondants sont joints pour l'utilisation avec le logiciel des systèmes intégrés.

1.2 Obligations de l'installateur

L'installateur doit :

- veiller à ce que toutes les notes et prescriptions des instructions de montage et de maintenance soient respectées. savoir qu'il est interdit de s'écarter des étapes de montage ou de les adapter.
- exclusivement utiliser les pièces originales figurant dans la livraison.
- Après un montage réussi, les instructions de montage et de maintenance doivent être remises à l'exploitant.

1.3 Obligations de l'exploitant

L'exploitant doit :

- veiller à ce que les conditions requises pour le montage soient respectées.
- veiller à ce que le produit ne soit installé et mis en œuvre que par du personnel qualifié.
- Les instructions de montage et de maintenance doivent être conservées jusqu'à l'élimination du produit et, en cas de changement d'exploitant, elles doivent être remises au nouvel exploitant.

1.4 Clause de non-responsabilité

Toute responsabilité est exclue pour les blessures et dommages consécutifs à l'un ou plusieurs des motifs suivants :

- utilisation non conforme à l'emploi
- absence de possibilité d'ouverture d'urgence
- méconnaissance ou non-respect des Instructions
- personnel qualifié/formé insuffisant
- utilisation imprudente du produit

2. Sécurité

2.1 Consignes de sécurité et symboles utilisés dans les présentes instructions

Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité des présentes instructions possèdent une structure uniforme. Elles sont introduites par un mot signal qui exprime l'importance du danger. La source du danger ainsi que les mesures à prendre pour l'éviter viennent ensuite.

On distingue les niveaux de danger suivants :



DANGER

Cette combinaison de symbole et de mot signal indique une situation dangereuse immédiate entraînant la mort ou des blessures graves si elle n'est pas évitée.



AVERTISSEMENT

Cette combinaison de symbole et de mot signal indique une situation dangereuse possible pouvant entraîner la mort ou des blessures graves si elle n'est pas évitée.



ATTENTION

Cette combinaison de symbole et de mot signal indique une situation dangereuse possible pouvant entraîner des blessures marginales ou légères si elle n'est pas évitée.

REMARQUE

La remarque est utilisée pour attirer l'attention sur des situations dangereuses pouvant entraîner des dommages matériels/dommages consécutifs sur le produit ou des dommages pour l'environnement. Elle est également utilisée pour attirer l'attention sur d'importantes informations complémentaires.

Consignes de sécurité et d'utilisation

Les consignes de sécurité peuvent se rapporter à des instructions d'utilisation spécifiques. De telles consignes de sécurité sont intégrées aux instructions d'utilisation afin qu'elles n'interrompent pas la lecture lors de l'exécution de l'opération. Les mots signaux décrits ci-dessus sont utilisés.

Exemples

1. Dévisser les vis.
2. Raccorder le câble.



ATTENTION

Risque de coincement du câble avec le couvercle !

- Tenir compte de la position du câble. Fermer le couvercle avec précaution.

3. Serrer les vis.

Consignes de sécurité particulières

Les symboles suivants sont utilisés dans les consignes de sécurité pour rendre attentif à des dangers spécifiques :

Signal d'avertissement	Nature du danger
	Avis de risque de tension électrique dangereuse
	Avis de zone dangereuse



Ce symbole met en évidence des conseils et des recommandations utiles ainsi que des informations relatives à un fonctionnement efficace et sans dysfonctionnement.

Autres identifications

Les identifications suivantes sont utilisées dans les présentes instructions pour la mise en évidence d'instructions d'utilisation, de résultats, l'énumération, références et autres éléments :

1.>, 2.>, 3.>	Instructions d'utilisation étape par étape
⇒	Résultats de phases de travail
•	Énumérations sans ordre déterminé
[<i>Touche</i>]	Éléments de commande (p. ex. touche, interrupteur), éléments d'affichage (p. ex. témoins lumineux)

2.2 Utilisation conforme à l'emploi

Le WT 210 est exclusivement conçu pour une utilisation dans un système de contrôle des accès.

Le respect des informations contenues dans la présente notice fait également partie de l'utilisation conforme à l'emploi.

 **AVERTISSEMENT**

Risques en cas de mauvaise utilisation !

La mauvaise utilisation du terminal mural, du Controller et des modules supplémentaires peut provoquer des situations dangereuses.

- Ne jamais installer le WT 210 dans d'autres conditions ambiantes.

Toute utilisation autre ou qui va au-delà de l'utilisation conforme à l'emploi est considérée comme une utilisation erronée.

2.3 Utilisation non conforme à l'emploi

Toute utilisation non citée au chapitre 2.2 est considérée comme non conforme à l'emploi. Les dommages en résultant sont exclusivement à la charge de l'exploitant. En particulier, les utilisations suivantes ne sont pas autorisées :

- utilisation sans possibilité d'ouverture d'urgence
- utilisation en environnement présentant des risques d'explosion
- utilisation à proximité d'appareils sensibles aux ondes électromagnétiques
- utilisation dans un environnement agressif (p. ex. contenant du sel ou du chlore)
- omission de composants lors du montage
- modification de l'ordre de montage
- utilisation de pièces de rechange autres que des pièces d'origine
- utilisation de composants défectueux ou endommagés
- modifications ou réparations sur le produit

2.4 Symboles de sécurité

Les autocollants suivants se trouvent sur un ou plusieurs composants du système de contrôle des accès. Ils se rapportent à l'environnement immédiat où ils sont appliqués.

Tension électrique



Seuls des électriciens spécialisés sont habilités à travailler sur les composants identifiés comme tels.

Des personnes non autorisées ne sont pas habilitées à ouvrir des armoires identifiées de cette manière.

Poubelle barrée



Ce symbole signifie que le composant concerné ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers.

2.5 Risques résiduels

Les composants sont conçus selon l'état actuel de la technique et des exigences de sécurité.

Cependant des risques résiduels subsistent qui exigent d'agir avec prudence. Les risques résiduels ainsi que les attitudes à adopter et mesures à prendre figurent ci-dessous.

Courant électrique



DANGER

Danger de mort en raison du courant électrique !

Danger de mort immédiat par choc électrique en cas de contact avec des pièces sous tension.

Des dommages sur l'isolation ou sur différents composants peuvent se révéler mortels.

- Les travaux sur l'installation électrique ne doivent être exécutés que par des électriciens spécialisés.
- En cas de dommages sur l'isolation, désactiver immédiatement l'alimentation électrique et effectuer la réparation.
- Avant toute opération sur des pièces actives d'installations électriques et de moyens d'exploitation, mettre l'installation hors tension et la sécuriser pour la durée des travaux. Respecter les 5 règles de sécurité :
 - Désactiver.
 - Sécuriser contre toute possibilité de réactivation.
 - Constater l'absence de tension électrique.
 - Mettre à la terre et court-circuiter.
 - Recouvrir ou séparer par une barrière les pièces voisines sous tension.
- Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service. En cas de remplacement de fusibles, respecter les indications d'intensité de courant.
- Tenir les pièces sous tension hors de toute humidité. Risque de court-circuit.

732.29.128

HDE 11/2018

2.6 Responsabilité de l'exploitant

L'exploitant est la personne qui exploite lui-même ou laisse à un tiers l'utilisation / l'exploitation le système de contrôle des accès à des fins commerciales ou économiques et qui, durant l'exploitation porte la responsabilité juridique pour la protection de l'utilisateur, du personnel ou des tiers.

Obligations de l'exploitant

Le système de contrôle des accès est généralement utilisé pour des activités professionnelles. L'exploitant du système de contrôle des accès est donc soumis aux obligations légales de sécurité du travail.

Outre les consignes de sécurité figurant dans les présentes instructions, les directives de sécurité, de protection du travail et de l'environnement relatives au domaine d'utilisation du système de contrôle des accès doivent être respectées.

Plus particulièrement :

- L'exploitant doit veiller à ce que les issues de secours et portes d'issues de secours soient accessibles à tous en cas de danger.
- L'exploitant est tenu de s'informer sur les directives de protection du travail en vigueur et, dans le cadre d'une évaluation des risques, de déterminer les dangers supplémentaires relatifs aux conditions de travail spécifiques du site d'exploitation du système de contrôle des accès. Il doit convertir ces directives sous forme d'instructions d'exploitation du système de contrôle des accès.
- Durant toute la période d'utilisation du système de contrôle des accès ; l'exploitation doit vérifier si les instructions d'exploitation élaborées par ses soins sont conformes à la situation actuelle des normes. Si nécessaire, il est tenu de les adapter.
- L'exploitant doit régler et déterminer les responsabilités pour l'installation, l'utilisation, l'élimination des erreurs, la maintenance et le nettoyage.
- L'exploitant est tenu de veiller à ce que toutes les personnes utilisant le système de contrôle des accès lisent et comprennent les présentes instructions. Il doit par ailleurs former le personnel à intervalles réguliers et l'informer des dangers.

En outre, l'exploitant est responsable du maintien en permanence de l'état technique parfait du système de contrôle des accès. C'est pourquoi :

- L'exploitant doit veiller à ce que les intervalles de maintenance décrits dans les présentes instructions soient respectés.
- L'exploitant doit faire vérifier régulièrement la fonctionnalité et l'exhaustivité de tous les dispositifs de sécurité.

2.7 Exigences en termes de personnel

Exigences fondamentales

Ne sont autorisées à faire partie du personnel que les personnes desquelles on peut s'attendre à ce qu'elles exécutent leur travail avec fiabilité.

Les personnes, dont la capacité de réaction est influencée par la drogue, l'alcool ou les médicaments, ne sont pas admises.

Lors de la sélection des personnes, veiller à s'assurer d'une formation correspondante et respecter les directives spécifiques d'âge et de profession s'appliquant au site d'exploitation.

Les qualifications du personnel nécessaires pour les différents secteurs d'activité figurent ci-dessous :

Électricien spécialisé

En raison de sa formation, de ses connaissances et de ses expériences techniques, mais aussi de sa connaissance des normes et directives en vigueur, l'électricien spécialisé est en mesure d'exécuter des travaux sur des installations électriques et de reconnaître de manière autonome les dangers potentiels et de les éliminer.

L'électricien spécialisé est spécialement formé pour l'environnement professionnel dans lequel il intervient et il connaît les normes et les directives qui s'y appliquent.

Personnel de montage et de mise en service

Le montage et la première mise en service ne peuvent être réalisés que par du personnel qualifié, formé à cet effet. Les connaissances suivantes sont requises :

- directives nationales de prévention des accidents du travail
- directives nationales de protection contre l'incendie
- connaissances électrotechniques

Si le personnel de montage et de première mise en service ne dispose pas de ces qualifications, faire intervenir une entreprise de montage spécialisée.

Les personnels en formation ne peuvent monter et mettre le produit en service que sous la surveillance, ou après autorisation, d'une personne qualifiée.

L'exploitant et l'installateur sont responsables du respect des directives VDE (ou des directives nationales relatives à l'électrotechnique et à l'électronique).

Personnes non autorisées



AVERTISSEMENT

Danger de mort pour les personnes non autorisées en raison des dangers inhérents à la zone de danger et d'exploitation !

Les personnes non autorisées qui ne répondent pas aux exigences décrites ci-dessous ne connaissent pas les dangers dans la zone d'exploitation. Elles sont ainsi exposées à des risques de blessures graves pouvant entraîner la mort.

- Maintenir les personnes non autorisées éloignées de la zone de danger et d'exploitation.
- En cas de doute, intervenir auprès de ces personnes et les éloigner de la zone de danger et d'exploitation.
- Interrompre les travaux tant que des personnes non autorisées séjournent dans la zone de danger et d'exploitation.

732.29.128

2.8 Protection de l'environnement

REMARQUE

Risque pour l'environnement dû à une mauvaise manipulation de substances dangereuses pour l'environnement !

Des dommages importants peuvent être causés à l'environnement en cas de manipulation incorrecte de substances dangereuses pour l'environnement, en particulier suite à une élimination impropre.

- Toujours respecter les remarques figurant ci-dessous relatives à la manipulation de substances dangereuses pour l'environnement et à leur élimination.
- En cas de rejet accidentel dans l'environnement de substances dangereuses, prendre immédiatement les mesures appropriées. En cas de doute, informer du dommage les autorités communales compétentes et demander quelles sont les mesures adaptées à prendre.

HDE 11/2018

Les substances dangereuses pour l'environnement suivantes sont utilisées :

Composants électriques et électroniques

Les composants électriques et électroniques peuvent contenir des matériaux toxiques. Ces composants doivent être collectés séparément et remis dans les centres de collecte communale ou éliminés par une entreprise spécialisée.

2.9 Consignes de sécurité et dangers

Le produit a été fabriqué selon l'état actuel de la technique et des règles de sécurité. Cependant, des risques pour les personnes, ou des dommages sur le produit ou d'autres biens, peuvent se produire lors du montage et de l'utilisation.

AVERTISSEMENT

Danger de mort en raison de l'absence d'ouverture d'urgence !

Lorsque le produit est installé sans ouverture d'urgence, la porte ne peut plus être ouverte de l'extérieur en cas de dysfonctionnement. Si un cas d'urgence intervient dans la pièce durant le dysfonctionnement, les opérations de sauvetage seront gênées.

- > L'exploitant doit s'assurer qu'une possibilité d'ouverture d'urgence existe, en cas de dysfonctionnement, sur les portes où le produit est installé.
- > Häfele ne peut être tenu pour responsable des dommages consécutifs à l'absence d'une possibilité d'ouverture d'urgence.

AVERTISSEMENT

Danger de mort en raison de panne ou de dysfonctionnement d'appareils sensibles aux ondes électromagnétiques !

Le rayonnement électromagnétique du produit peut entraîner un dysfonctionnement de pièces sensibles (p. ex. appareils médicaux). et une restriction de leurs capacités fonctionnelles.

- > Ne pas installer le produit à proximité immédiate d'appareils sensibles aux ondes électromagnétiques.
- > Respecter les directives relatives aux appareils sensibles aux ondes électromagnétiques.
- > En cas de doute sur la compatibilité, contacter le fabricant.

AVERTISSEMENT

Risques en cas de mauvaise utilisation !

La mauvaise utilisation du produit peut provoquer des situations dangereuses.

- > Ne jamais installer le produit dans un environnement présentant des risques d'explosion.

REMARQUE

Dommages sur le produit en raison de câbles endommagés !

Des câbles endommagés restreignent la fonctionnalité du produit.

- > Ne pas coincer ou endommager de câbles durant le montage.
- > Ne jamais procéder à la mise en service et à l'utilisation du produit avec des câbles endommagés.

3. Fourniture

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'étouffement dû aux petites pièces et au matériau d'emballage !

Les vis, les petites pièces et le matériau d'emballage peuvent représenter des jouets mortels pour les enfants.

- > Ne pas laisser traîner le matériau d'emballage et les pièces de montage et les maintenir éloignés des enfants et des bébés.
- > Tenir les enfants éloignés du site de montage pendant les opérations.

- Vérifier l'exhaustivité et le bon état du contenu de la fourniture avant de commencer le montage.
- En cas de pièces manquantes ou endommagées, contacter le fabricant.

Contenu de la livraison :

- Terminal mural WT 210 avec cadre
- Instructions de montage



Fig. 1 : Contenu de la livraison

Éliminer le matériau d'emballage conformément aux directives nationales.

4. Aperçu du système de contrôle des accès

Brève description

Le terminal mural WT 210 est un terminal mural compact dans lequel le lecteur et l'électronique de commande sont réunis dans une unité compacte. Conjointement avec un dispositif d'ouverture électrique ou électromécanique, le WT 210 constitue un point d'accès offline complet en cas de faibles exigences de sécurité.

Les applications avec exigences de sécurité accrues peuvent être réalisées avec le module d'extension WTX 202. Il prend en charge la fonction d'entrée de commutation et de commande de porte du WT 210 et il est monté dans une zone sécurisée. Lire à cet effet les instructions de montage du WTX 202.

La forme de construction de l'appareil permet un montage facile dans un boîtier sous crépi selon la norme DIN 49073.

Le WT 210 est doté d'une entrée de commutation optodécouplée. Celle-ci peut être utilisée pour la connexion d'une touche de gâche enclouonnée qui active directement la sortie de commutation du WT 210 pour la gâche électrique.

Le WT 210 dispose d'un capteur de sabotage qui, lors du retrait du lecteur hors du cadre de montage, déclenche le générateur de signal sonore intégré ainsi que le relais d'alarme.

Tous les processus de fermeture et tout retrait de l'appareil hors du cadre sont documentés dans la mémoire du WT 210.

Le WT 210 dispose d'une interface radio permettant, à l'aide du MDU, la configuration du terminal ainsi que la lecture des données du journal.

Terminal mural WT 210

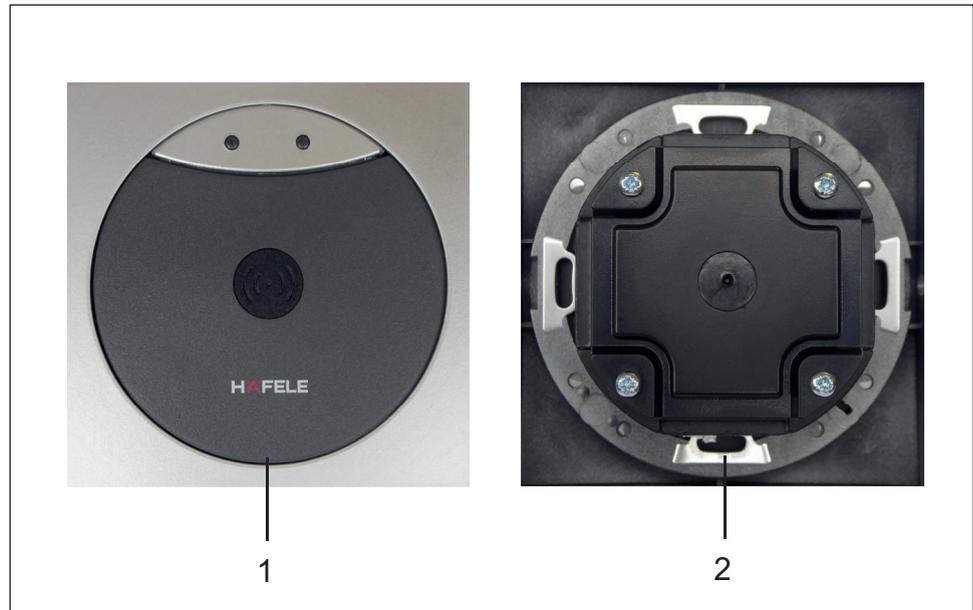


Fig. 2 : WT 210 pour montage sous crépi

- 1 Vue de face
- 2 Vue de derrière

5. Description des fonctions

5.1 Fonction du système de contrôle des accès

Le système de contrôle des accès se compose d'un terminal mural WT 210 avec un bloc d'alimentation externe, d'un dispositif d'ouverture électrique ou électromécanique raccordé ainsi que du logiciel de configuration.

Les paramétrages du WT 210 qui sont réalisés dans le logiciel de configuration sont transférés dans le WT 210 à l'aide de l'unité de transfert de données mobile MDU 110.

Ce même MDU 110 permet également la lecture du protocole d'événements du WT 210 qui peut ainsi être chargé et traité dans le logiciel sur le PC de l'administrateur.

D'autres composants peuvent par ailleurs être raccordés au WT 210, une touche d'ouverture de la porte par exemple.

Les variantes d'installation suivantes sont également possibles :

Variante d'installation 1 (faibles exigences de sécurité)

- Une porte avec un WT 210, un dispositif d'ouverture électrique et une touche de gâche enclouonnée.
Voir chapitre "5.4.1 Variante d'installation 1 (faibles exigences de sécurité)" à la page 57.

Variante d'installation 2 (exigences de sécurité élevées)

- Une porte avec un WT 210, un dispositif d'ouverture électrique, une touche de gâche enclouonnée et WTX 202.
Voir chapitre "5.4.2 Variante d'installation 2 (exigences de sécurité élevées)" à la page 58.

5.2 Raccordement du WT 210

REMARQUE

Risques de dommages matériels et consécutifs dus à un montage incorrect !

Un montage incorrect peut causer des dommages sur le WT 210.

- Un commutateur/une touche est raccordé(e) entre IN+ et IN-.
- Si une source de courant externe doit être raccordée, brancher le pôle Moins sur la borne Moins (-) et le pôle Plus sur la borne IN-.
- Attention optocoupleur : impérativement limiter le courant d'entrée avec résistance additionnelle à min. 5 mA jusqu'à max. 20 mA : dans le cas contraire risques de dommages matériels et consécutifs.

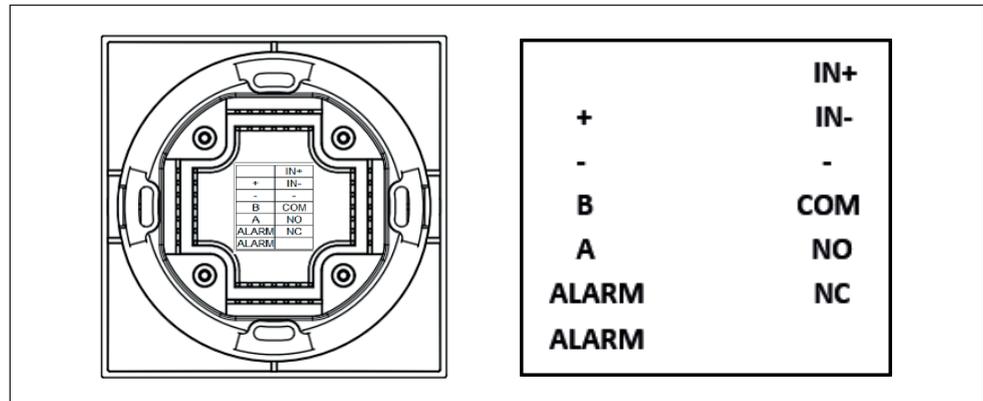


Fig. 3 : Raccordement du WT 210

Raccord	Utilisation
+/-	Raccordement de la tension d'alimentation 12 – 24 V DC
A, B	Raccordement du RS 485
ALARME	Sortie alarme, contact de fermeture
IN+, IN-	Entrée de commutation/Entrée touche
NC, NO, COM	Sortie relais, inverseur
IN-, -	5 – 24 V, min. 5 mA / max. 20 mA (optocoupleur)

732.29.128

HDE 11/2018

5.3 Bloc d'alimentation recommandé

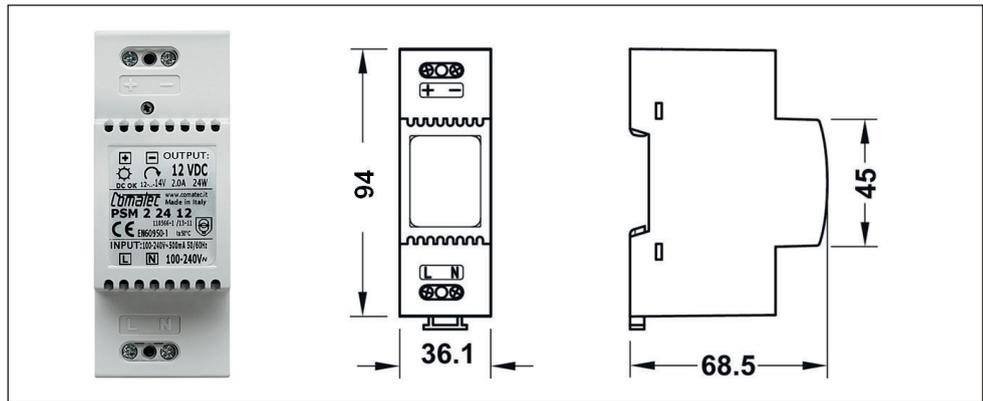


Fig. 4 : Bloc d'alimentation

- Tension d'entrée : 100 – 240 V AC
- Tension de sortie : 12 V DC
- Courant de sortie max. 2 A
- Résistant aux courts-circuits
- Montage possible sur rail oméga DIN
- Réf. 917.93.013

5.4 Variantes d'installation

5.4.1 Variante d'installation 1 (faibles exigences de sécurité)

Porte avec WT 210, gâche électrique et touche intérieure

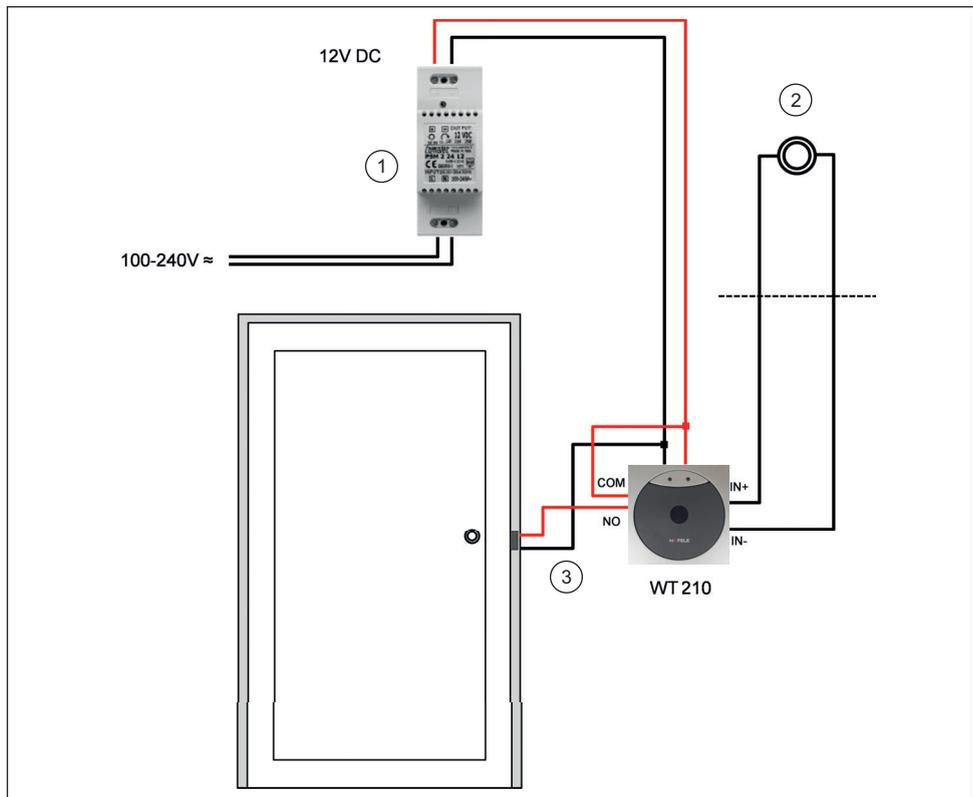


Fig. 5 : Variante d'installation 1

- 1 Bloc d'alimentation, Réf. 917.93.013
- 2 Option : gâche électrique - touche pour intérieur
- 3 Gâche électrique, 12 V DC

5.4.2 Variante d'installation 2 (exigences de sécurité élevées)

Porte avec WT 210, gâche électrique, touche intérieure et WTX 202

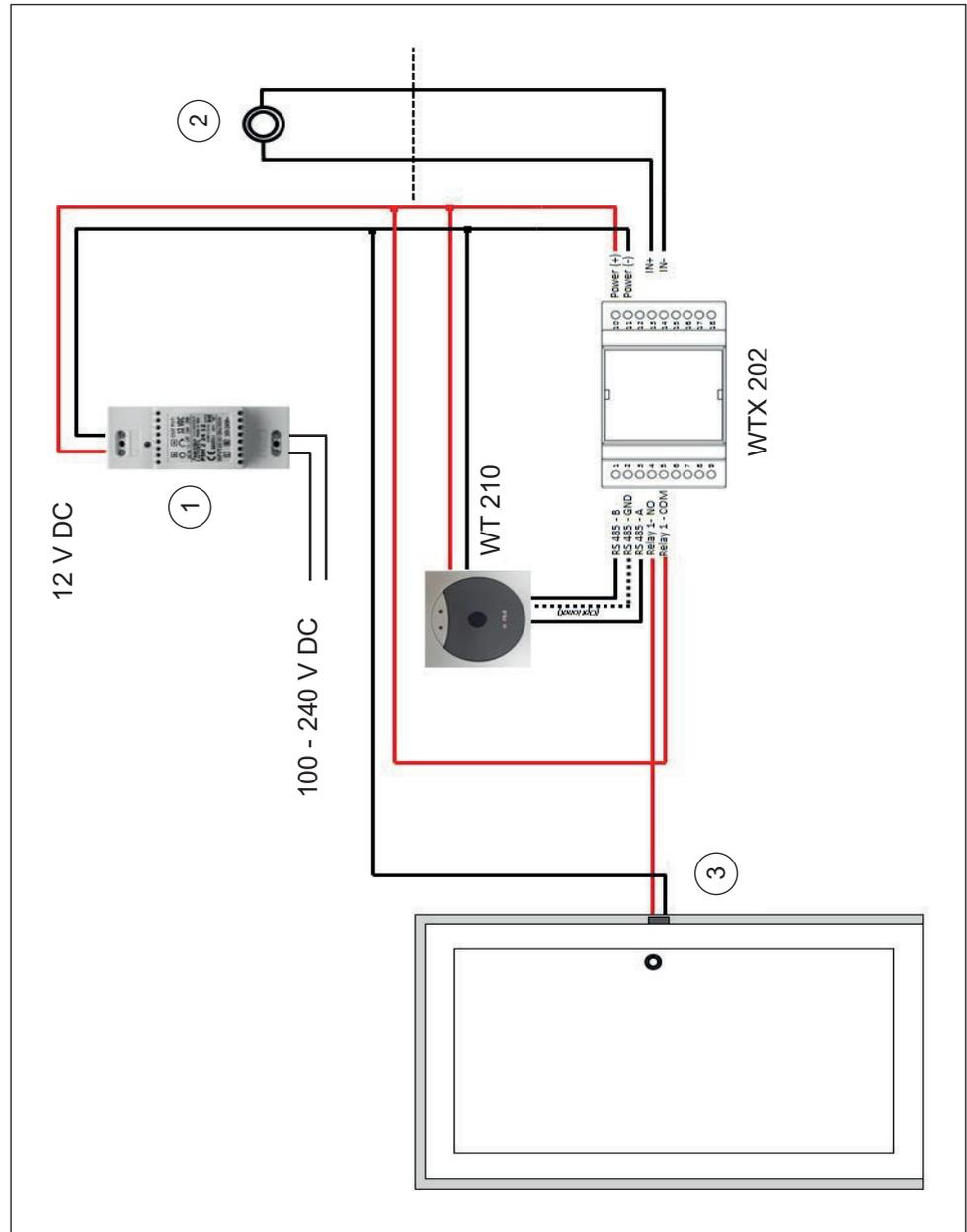


Fig.6 : Variante d'installation 2

- 1 Bloc d'alimentation, Réf. 917.93.013
- 2 Option : gâche électrique - touche pour intérieur
- 3 Gâche électrique, 12 V DC

Raccordement au WTX 202

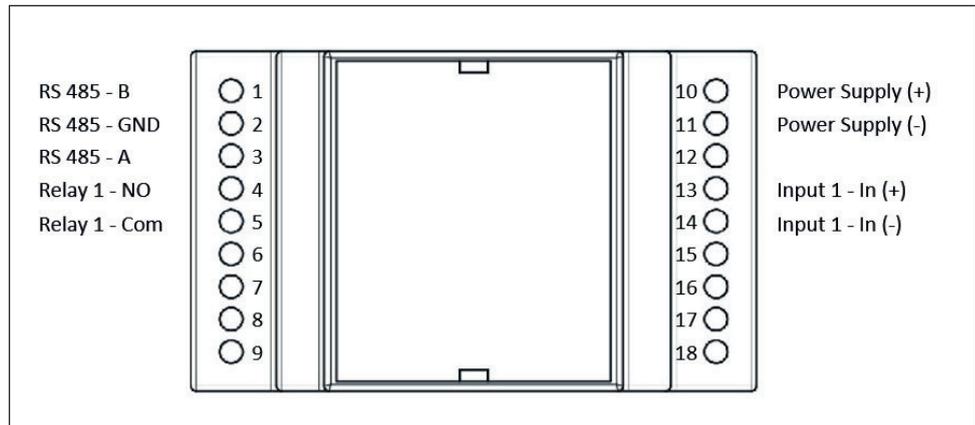


Fig. 7 : Raccordement du WTX 202

Dès que le lecteur est retiré du support mural, une alarme est déclenchée sur le terminal. La connexion électrique vers l'ouvre-portes électrique est interrompue par le relais externe. Toute ouverture de la porte est ainsi impossible.

5.4.3 Vue de face du WT 210

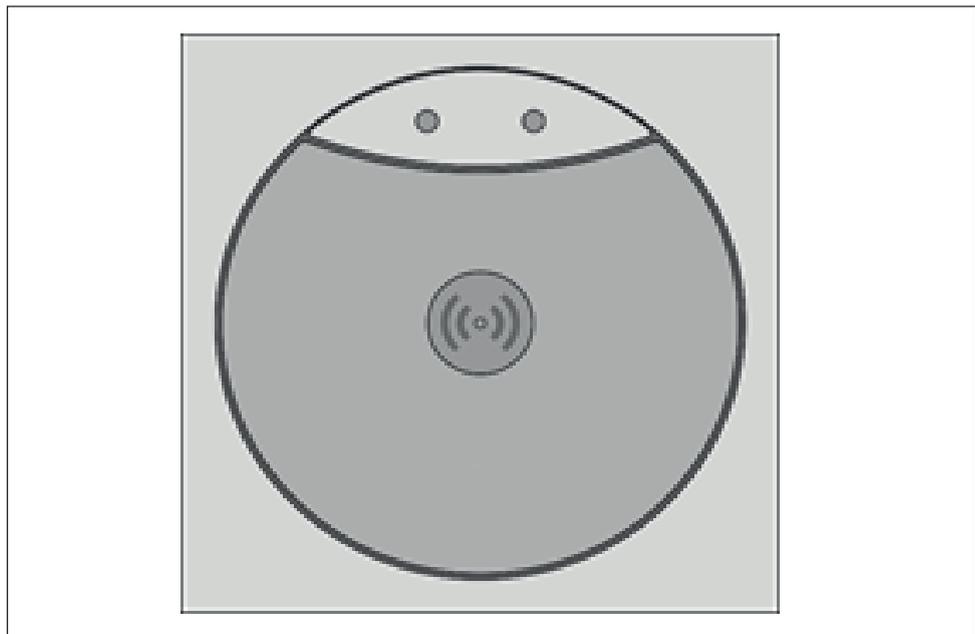


Fig. 8 : Vue de face du WT 210 (avec cadre)

6. Montage et installation

6.1 Exigences pour le site de montage

- Les conditions ambiantes doivent être respectées. Voir chapitre "10.2 Conditions ambiantes en fonctionnement" à la page 64.
- Les câbles de raccordement pour la connexion des différents composants doivent être à disposition.
- La tension de l'alimentation électrique sur site doit correspondre aux exigences du bloc d'alimentation utilisé. Consulter à cet effet le mode d'emploi du bloc d'alimentation.
- Section de l'alimentation électrique sur site : 1,5 mm²

REMARQUE

En règle générale, le montage est possible sur des surfaces métalliques (p. ex. portes et panneaux). Cependant, les environnements métalliques (portes, huisseries, cadres, etc.) peuvent avoir un effet défavorable sur la fonction du terminal. Nous recommandons donc de réaliser une installation modèle.

6.2 Montage et installation du WT 210

Personnel : électricien qualifié

Conditions préalables :

- Un boîtier d'interrupteur conforme à la norme DIN 49073 est déjà installé au mur sur le site d'installation souhaité.
- Le câble d'alimentation électrique ainsi que le câble vers la gâche électrique sont déjà posés.

1. Couper l'alimentation électrique côté réseau.

2. Visser le cadre du WT 210 au boîtier d'interrupteur pré-installé. Veiller à ce que le marquage noir en haut à droite et les rails de support (Fig. 9/1) pour le lecteur se trouvent à droite et à gauche.

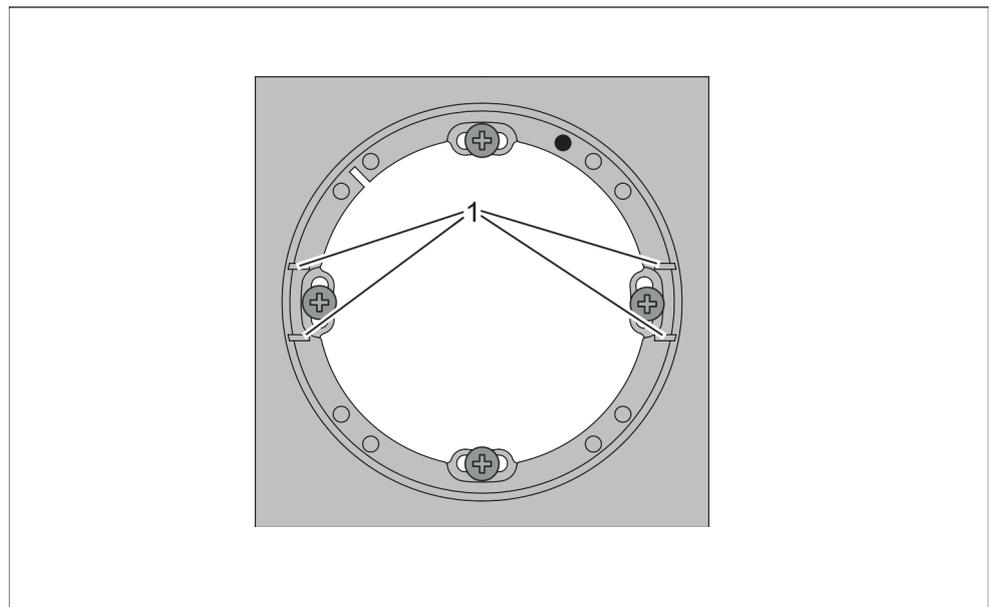


Fig. 9 : Cadre

3. Raccorder le câble de raccordement aux bornes (Fig. 10/1) du lecteur.

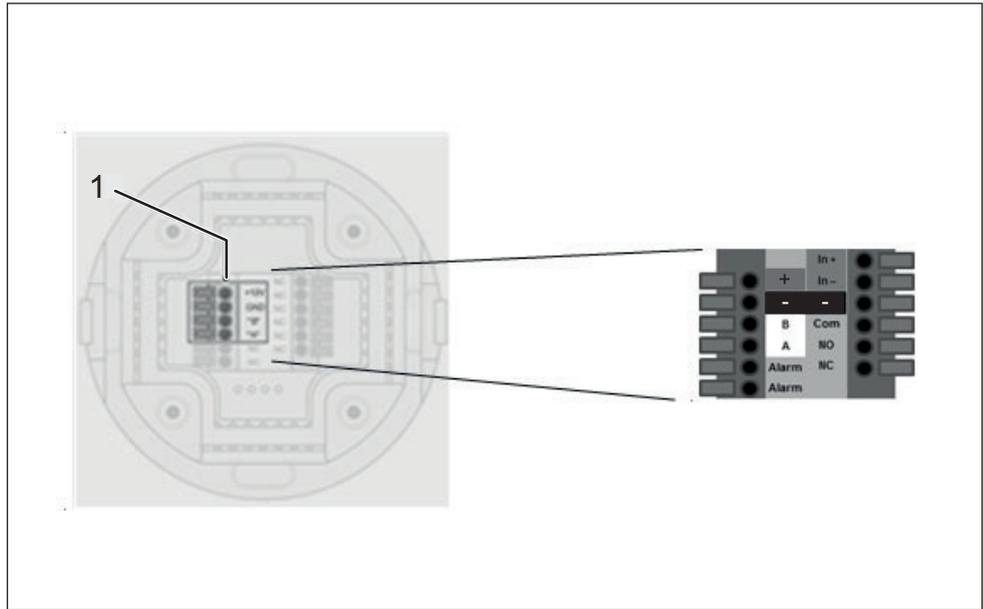


Fig. 10 : Bornes de raccordement sur la face arrière

4. Visser le recouvrement sur la face arrière du WT 210 (Fig. 11/1).
Passer les câbles (Fig. 11/2) sur le côté des passages de câble rembourrés.

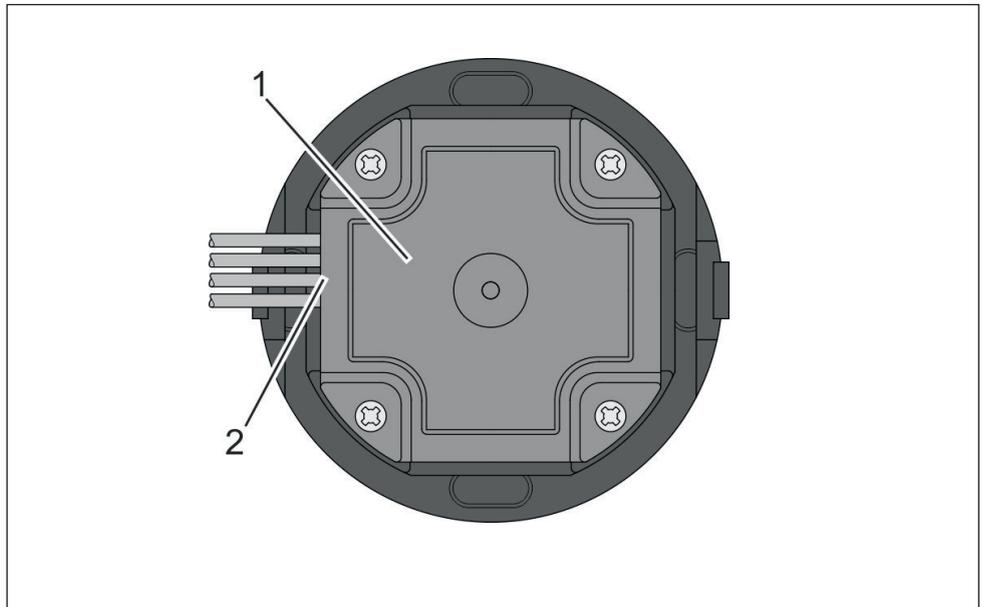


Fig. 11 : Vue arrière du WT 210 avec câble

REMARQUE

Risques d'endommager les câbles !

Un montage incorrect peut causer des dommages sur les câbles de raccordement.

- Insérer le lecteur et le câble avec précaution dans le boîtier d'interrupteur.
- Veiller à ne pas coincer les câbles.

5. Exercer une pression sur le lecteur pour le rentrer dans le cadre jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur les deux côtés dans les rails de support du cadre.

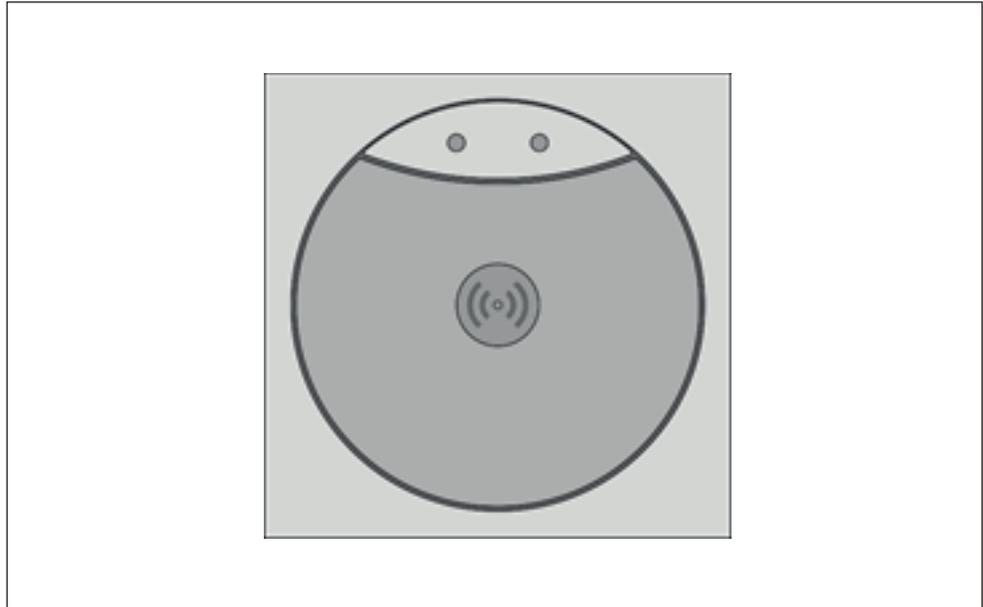


Fig. 12 : WT 210 avec cadre

6.3 Après le montage

1. Rétablir l'alimentation électrique.
2. Vérifier le bon fonctionnement.



Le montage a été effectué correctement lorsque :

- Le LED est allumée en rouge.



Configuration et première mise en service

La configuration du système et la configuration du WT 210 s'effectuent via le logiciel. Ces opérations sont réalisées par le service client habilité du fournisseur du système. La première mise en service du système de contrôle des accès est également effectuée par le service client habilité du fournisseur du système.



Afin de s'assurer que le firmware Dialock actuel est bien en place sur le terminal, l'appareil doit être flashé (programmé) lors de la mise en service à l'aide de l'unité de programmation mobile (CPU).

Contactez Häfele pour toute question relative à la situation du logiciel et à la manière de procéder.



BLE = Bluetooth Low Energy

Les produits équipés de BLE peuvent être utilisés avec une application adaptée via Smartphone (Android / IOS). Pour toute question relative aux applications Smartphone, veuillez contacter Häfele.



Pour toute autre information concernant la mise en service et la configuration du système global, consultez le manuel d'utilisation Dialock 2.0.

6.4 Affichages sur le WT 210

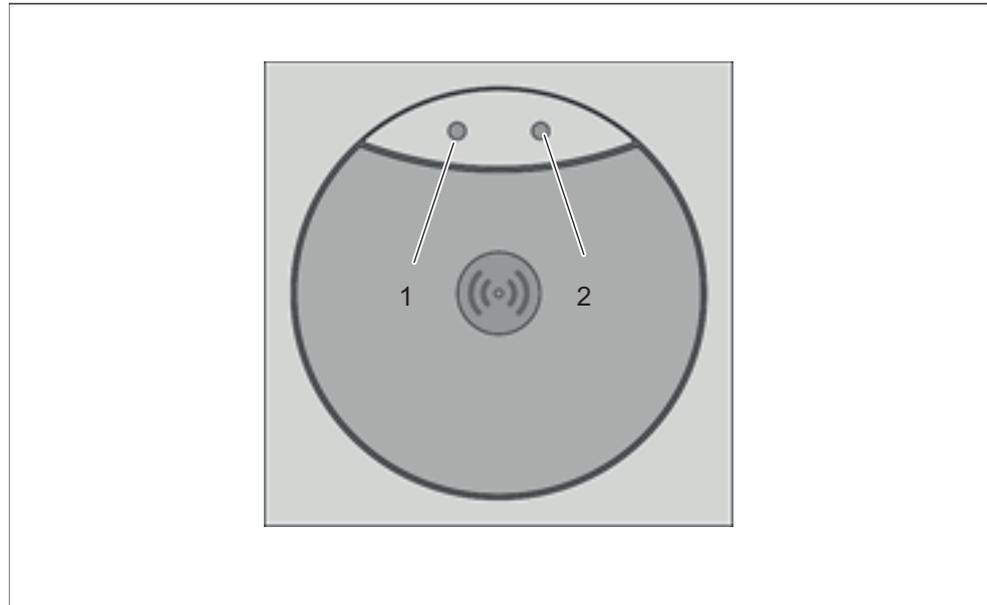


Fig. 13 : Vue d'ensemble des LED sur le WT 210

- 1 La LED 1 s'allume en vert lorsque l'accès est accordé.
- 2 La LED 2 s'allume en rouge lorsque le WT 210 est prêt à l'emploi.

7. Démontage

7.1 Consignes de sécurité pour le démontage



DANGER

Danger de mort en raison du courant électrique !

Danger de mort en cas de contact avec des pièces conductrices de tension.

- Avant de commencer le démontage, déconnecter l'alimentation électrique et la couper de manière définitive.

7.2 Démontage

Avant de commencer le démontage :

- Couper physiquement l'ensemble de l'alimentation électrique, décharger les énergies résiduelles accumulées.
- Débrancher les câbles de connexion entre les composants.

8. Élimination

REMARQUE

Risque pour l'environnement dû à une élimination incorrecte !

Une élimination incorrecte peut entraîner des risques pour l'environnement.

- Ne pas éliminer les déchets électriques et les composants électroniques avec les déchets ménagers.
- Faire éliminer les déchets électriques et les composants électroniques par des entreprises habilitées.
- En cas de doute pour une élimination respectueuse de l'environnement, se renseigner auprès des administrations communales locales ou des entreprises spécialisées.

Dans la mesure où il n'existe pas de convention de reprise ou d'élimination des déchets, apporter les composants démontés pour réutilisation :

- Métaux au rebut.
- Éléments en plastique au recyclage.
- Élimination des composants restants selon la nature des matériaux.

Voir chapitre "2.8 Protection de l'environnement" à la page 52.

9. Stockage

9.1 Stockage des colis Stocker les colis dans les conditions suivantes :

- Ne pas les stocker à l'air libre.
- Stockage dans un lieu sec et exempt de poussière
- Ne pas les exposer à des médias agressifs.
- Les protéger contre le rayonnement solaire.
- Éviter toute secousse mécanique.
- Température de stockage : -25 – +70 °C
- Humidité de l'air relative : max. 90%, non condensé



Le cas échéant, des indications relatives au stockage, allant au-delà des exigences précitées, figurent sur les colis. Celles-ci doivent être respectées.

10. Caractéristiques techniques

10.1 Valeurs de connexion et de puissance

Donnée	Valeur	Unité
Tension	12 – 24	V DC
Tolérance	± 15	%
Absorption de courant, max. (à 12V)	0,2	A
Puissance absorbée, max.	3	W
Sécurisation	1	A
Type de câble (toutes bornes)	0,13 – 0,52	mm ²

10.2 Conditions ambiantes en fonctionnement

Donnée	Valeur	Unité
Température de service	-25 – +70	°C
humidité de l'air relative, max. (non condensé)	10 – 95	%
Type de protection (devant)	IP 65	
Type de protection (derrière)	IP 44	

10.3 Dimensions et poids

Donnée	Valeur	Unité
Poids (avec cadre)	85	g
Largeur	81	mm
Hauteur	81	mm
Profondeur, cadre	15	mm
Profondeur, lecteur	35	mm

Fiche technique

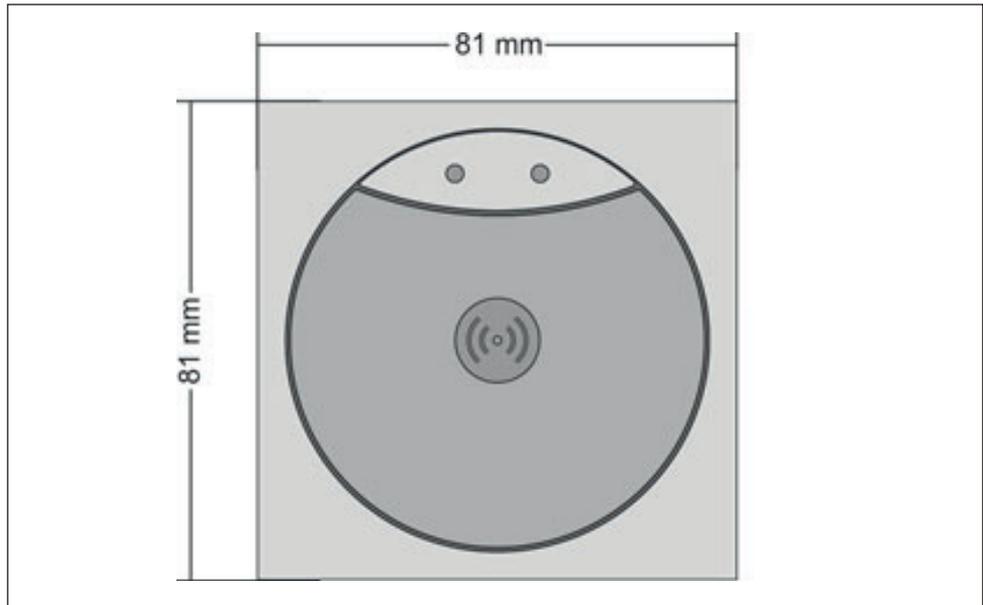


Fig. 14 : Fiche technique du WT 210 avec cadre

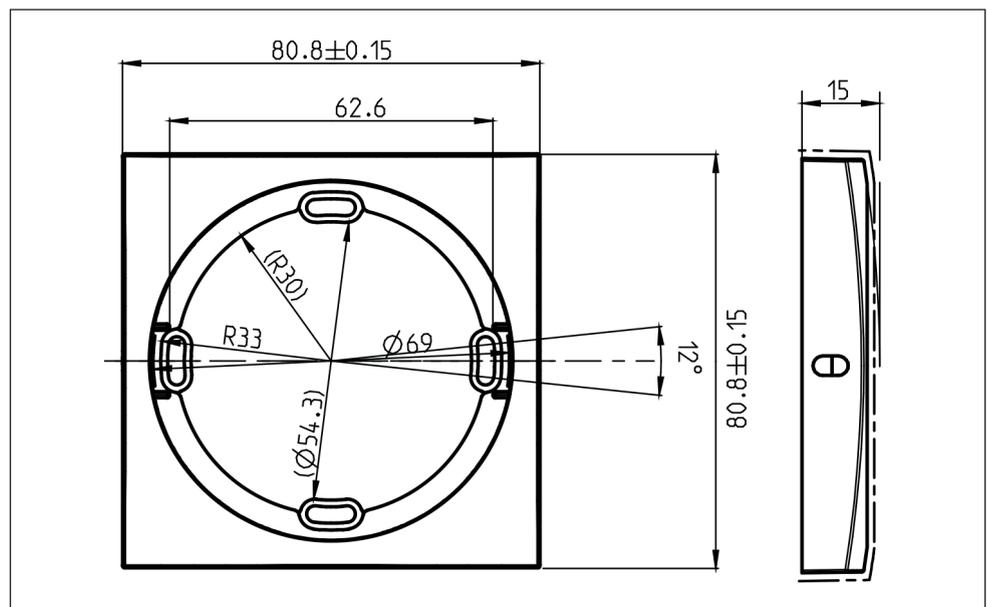


Fig. 15 : Fiche technique du cadre (vue de dessus et vue latérale)

732.29.128

HDE 11/2018

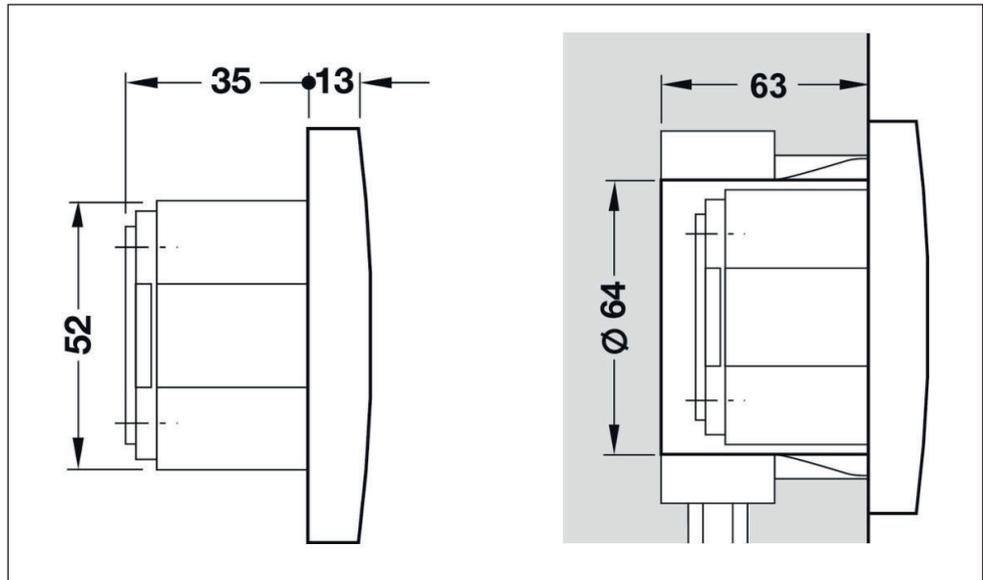


Fig. 16 : Vue latérale du WT 210

11. Déclaration de conformité UE



Par la présente, la société Sphinx Electronics GmbH & Co KG, déclare que le terminal mural WT 210 est en conformité avec les Règlements 2014/53/EU et 2011/65/EU. Le texte exhaustif de la déclaration de conformité EU relative au produit est disponible sur le site Internet suivant : www.haefele.de